



Observatoire du déploiement des cépages résistants OsCaR

Cahier de protocoles

Laurent Delière, Soizic Guimier
31/03/2017

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	1
Chapitre 1 : Présentation et objectifs.....	2
Chapitre 2 : Structure et fonctionnement de l’Observatoire.....	2
Chapitre 3 : Entrée dans le réseau	3
1. Sélection des parcelles expérimentales	3
2. Caractérisation des parcelles.....	3
3. Contexte socio-économique de l’exploitation porteuse.....	4
Chapitre 4 : Le journal de campagne.....	4
1. Suivi des stades phénologiques.....	4
2. Suivi des dynamiques épidémiques maladies et ravageurs	5
A) Protocole intermédiaire (B) - Préfloraison, floraison/nouaison.....	5
B) Protocole d’échantillonnage (A) – Fermeture et Récolte	6
C) Prélèvement d’isolats de mildiou.....	6
D) Pression parasitaire locale.....	7
E) Dépérissements du vignoble	7
3. Itinéraire technique.....	8
A) Protection phytosanitaire.....	8
B) Opérations culturales	8
Chapitre 5 : Bilan de campagne.....	10
1. La vendange.....	10
2. Retour d’expérience sur la conduite	11
Chapitre 6 : Calendrier et Responsabilités	12
Annexes	13

INTRODUCTION

Ce document regroupe l’ensemble des informations nécessaires à la mise en place du suivi d’une parcelle engagée dans l’Observatoire national du déploiement des cépages résistants (OsCaR). Les données à recueillir, classées en trois grandes catégories (Chapitres 3 à 5), sont accompagnées selon les cas de grilles d’évaluation, listes qualitatives ou protocoles d’observation. Ces modalités d’observation ont été validées par le comité de pilotage d’OsCaR.

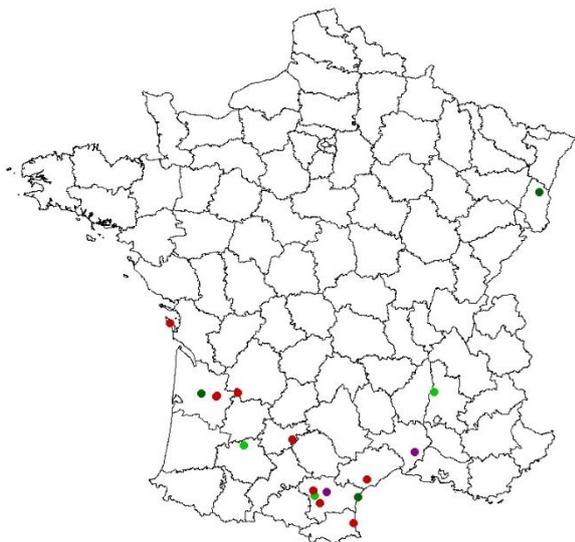
CHAPITRE 1 : PRESENTATION ET OBJECTIFS

Les premiers déploiements des cépages résistants au mildiou et à l'oïdium constituent une étape cruciale que l'on peut qualifier d'expérimentation en grandeur réelle. La réussite de cette étape conditionnera l'avenir des nouveaux cépages résistants et, par voie de conséquence, notre capacité de réduction de l'usage des pesticides. Les viticulteurs sont au cœur de ce dispositif. Il est essentiel d'organiser un partage des informations en mettant en place un Observatoire national du déploiement des cépages résistants (OsCaR).

L'enjeu principal de l'Observatoire est d'évaluer la durabilité des résistances, c'est-à-dire de surveiller l'évolution des populations d'oïdium et de mildiou qui pourrait conduire à une perte d'efficacité des résistances. Cet outil va également permettre d'acquérir ou de consolider les données agronomiques sur ces nouveaux cépages en condition de production, dans une diversité de milieux et de conduites. En s'appuyant sur les initiatives des viticulteurs qui plantent les cépages résistants, il s'agit de favoriser la co-construction de systèmes de culture viticoles combinant, pour la première fois, la résistance variétale et les méthodes de lutte complémentaires : traitements fongicides, prophylaxie, biocontrôle. L'Observatoire permettra ainsi de mutualiser les expériences individuelles et de favoriser le transfert des connaissances entre les acteurs.

CHAPITRE 2 : STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE L'OBSERVATOIRE

Au 1^{er} mars 2017, 32 parcelles entrent dans le réseau. Cet ensemble regroupe des parcelles implantées dans des sites INRA, dans des stations expérimentales, dans des établissements d'enseignement agricole et chez des producteurs (viticulteurs ou cave coopératives). 6 bassins de production sont représentés : Alsace, vallée du Rhône, Provence, Languedoc, Sud-Ouest, Aquitaine.



En 2017 les données seront collectées via des fichiers Excel, renseignés par chaque responsable de suivi. Ceci est en attendant la création d'une base de données, prévue prochainement.



A chaque parcelle sont attribués un responsable d'exploitation (le viticulteur ou le responsable de station expérimentale) et un

responsable de suivi. Dans certains cas cela peut être la même personne. L'entrée dans le réseau vaut acceptation de la charte de l'Observatoire (Annexe 3), garantissant un bon fonctionnement du dispositif pour tous.

CHAPITRE 3 : ENTREE DANS LE RESEAU

1. SELECTION DES PARCELLES EXPERIMENTALES

Les procédures de classement temporaire vont permettre l'augmentation des surfaces de cépages résistants. De ce fait, et compte tenu de l'engouement de la profession pour ce matériel végétal, on doit s'attendre à voir augmenter le nombre de parcelles pouvant potentiellement être intégrées à OsCaR. Afin de maintenir la cohérence et la pertinence du dispositif, des critères de sélection hiérarchisés pourront être appliqués.

2. CARACTERISATION DES PARCELLES

Les données descriptives de la parcelle sont recueillies à l'entrée dans le réseau, à priori elles ne sont pas amenées à évoluer au fil des années. Une visite de la parcelle et une rencontre avec le responsable d'exploitation et la personne qui sera chargée du suivi sont à prévoir. Ces données sont recueillies de préférence par un responsable de l'Observatoire. L'environnement paysager, la surface de la parcelle, le plan du dispositif et l'exposition peuvent être en partie, voire intégralement, recueillis d'après des photographies aériennes. D'où l'importance de la précision des coordonnées GPS, qui serviront aussi pour les travaux de modélisation (Chap.4.2.D).

Domaine/Exploitation	<i>Nom</i>
Commune	<i>Nom et code postal</i>
Coordonnées GPS	<i>En degrés décimaux</i>
Responsable d'exploitation	<i>Nom et coordonnées</i>
Responsable du suivi technique	<i>Nom et coordonnées</i>
Environnement paysager	<ul style="list-style-type: none">• <i>Implantation globale : Utilisation des photos aériennes et analyse par logiciel de SIG du CORINE Land cover. Zone de 5 à 10 km de diamètre autour de la parcelle pour répertorier :</i><ul style="list-style-type: none">○ <i>% Habitat semi-naturel</i>○ <i>% Vignoble</i>○ <i>% Verger</i>○ <i>% Grandes cultures</i>○ <i>% Prairie</i>○ <i>% Bâtiment et infrastructure (zones urbanisées)</i>○ <i>% Surface en eau</i>• <i>Voisinage : 150-200 m autour de la parcelle. Utilisation du registre parcellaire le plus récent, des photos aériennes, des visites sur le terrain et des cartes forestières.</i>
Exposition	<i>A partir des données du modèle numérique de terrain (MNT), base de données d'altitude de l'IGN : calcul de la rugosité du paysage, pente, orientation, ensoleillement. Site IGN</i>
Cépage et porte-greffe	<i>Dans le cas où il y a plusieurs cépages sur une même parcelle on considère que 1 cépage = 1 parcelle</i>

Surface	<i>Surface réellement plantée, en hectares. Minimum de 0.2ha.</i>
Année de plantation	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Année</i> • <i>Vigne en production : oui/non</i>
Densité de plantation	<i>En pieds/ha ou en donnant la distance entre rangs et entre ceps</i>
Système de conduite	<i>Choix multiple (une seule réponse): Guyot simple, Guyot double, Gobelet, Cordon, Taille Rase de Précision, autre (texte libre)</i>
Objectif de rendement	<i>En hL/ha</i>
Irrigation	<i>Présence ou absence</i>
Plan du dispositif	<i>A transmettre. Plan de situation ou schéma du dispositif avec échelle de repérage si besoin, position du témoin non traité dans la parcelle</i>

3. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DE L'EXPLOITATION PORTEUSE

L'équipe sociologie d'OsCaR pourra approfondir ces aspects, importants dans la dynamique d'appropriation de l'innovation.

Surface de l'exploitation	
Gamme de production de l'exploitation et positionnement du futur produit de la parcelle	<ul style="list-style-type: none"> • <i>AOP / IGP / Eau de vie / Vin de France / Jus de raisin)</i>
Objectif de valorisation de l'exploitation et du produit de la parcelle	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Coopérative, vrac, bouteilles</i> • <i>Assemblage : oui/non</i>

CHAPITRE 4 : LE JOURNAL DE CAMPAGNE

Un certain nombre de données sont collectées en cours de campagne. Des points d'étape sont prévus avec les responsables OsCaR, mais il est recommandé aux responsables de suivi de garder traces de certains évènements au fur et à mesure pour garantir la qualité des données recueillies (stades phénologiques, opérations culturales etc.).

1. SUIVI DES STADES PHENOLOGIQUES

Le suivi des stades phénologiques se limite à l'estimation de quelques stades clefs : dates de débourrement, de floraison et de véraison. Elles permettront de replacer les dynamiques épidémiques et les opérations culturales dans le contexte végétatif.

2. SUIVI DES DYNAMIQUES EPIDEMIQUES MALADIES ET RAVAGEURS

Il apparaît nécessaire de surveiller sur de grandes parcelles le comportement des cépages résistants face aux différents agents pathogènes et cela dans des situations agro-climatiques variées. Les premières observations révèlent également qu'il est nécessaire de détecter l'apparition éventuelle de nouvelles problématiques sanitaires, pas ou peu visibles dans des essais menés sur une centaine de souches.

⚠ Si des traitements fongicides sont réalisés, il est nécessaire de **mettre en place un témoin non traité sur quelques rangs au minimum**. L'observation des maladies et ravageurs sera aussi réalisée sur cette partie de la parcelle.

Les dynamiques épidémiques des bioagresseurs principaux (mildiou, oïdium, black-rot, pourriture-grise) sont suivies, de même que celles des éventuels bioagresseurs secondaires (érisose, anthracnose, phylloxera). D'autres observations, non envisagées par les fichiers de notation peuvent compléter ces informations.

Cinq évaluations par campagne sont réalisées, aux stades clefs de développement de la vigne : "Préfloraison"; "Floraison/Nouaison"; "Fermeture"; "Véraison" et "Récolte". Pour ces évaluations, deux protocoles peuvent être envisagés.

A) PROTOCOLE INTERMEDIAIRE (B) - PREFLORAISON, FLORAISON/NOUAISON ET VERAISON

Afin d'alléger la charge de travail des responsables de suivi aux stades intermédiaires, tout en maintenant la régularité des observations et leur qualité, on peut faire appel à un protocole simplifié, sans recours à l'échantillonnage. Les stades visés sont la "Préfloraison", la "Floraison/Nouaison" et la "Véraison". Bien évidemment, l'utilisation du protocole d'échantillonnage décrit ci-dessus est tout à fait envisageable pour ces stades. De même, il faut prévoir un ou plusieurs passages sur la zone de témoin non traité.

L'observation se fait le long d'un parcours (1 ou plusieurs allers/retours selon la configuration de la parcelle).

Ce protocole se réfère à une grille de référence pour chaque bioagresseur. L'opérateur place la parcelle dans la catégorie correspondante **pour les feuilles et pour les grappes** en ce qui concerne : la fréquence de ceps touchés, la fréquence d'organes touchés et l'intensité moyenne des symptômes (comprenant les organes sains).

Fréquence de ceps touchés	Fréquence d'organes touchés	Intensité globale des symptômes
5 - Présence généralisée (> 80%)	5 – Très élevée (> 50%)	5 – Dégâts très importants (> 50%)
4 - Présence très importante (50 - 80%)	4 – Elevée (10 - 50%)	4 - Dégâts importants (10% - 50%)
3 – Présence importante (25 – 50%)	3 – Moyenne (5 - 10%)	3 – Dégâts significatifs (5 - 10%)
2 - Présence régulière (5 - 25%)	2 – Faible (1 - 5%)	2 - Facilement visibles (1 - 5%)
1 - Rares (< 5%)	1 - Cas isolés (< 1%)	1 - Traces (< 1%)
0 - Nulle	0 - Nulle	0 - Nulle

Afin de fournir des indications sur l'effort d'échantillonnage réalisé, l'opérateur renseigne aussi le **nombre de ceps observé ainsi que le temps passé à la parcelle pour cette évaluation.**

B) PROTOCOLE D'ÉCHANTILLONNAGE (A) – FERMETURE ET RECOLTE

Pour les stades "Fermeture" et "Récolte" on procède, pour chaque bioagresseur, à une notation par échantillonnage. 50 ceps au minimum sont observés dans la parcelle. Ils sont régulièrement répartis le long d'un parcours ou par placettes, hors de la zone de témoin non traité. Sur le témoin non traité, entre 15 et 25 ceps sont à observer. Sont notés la fréquence et l'intensité globale (en pourcentage) sur feuilles et sur grappes **pour chaque cep et chaque bioagresseur**. L'intensité s'entend comme l'impact global des symptômes de la maladie sur le feuillage et sur les grappes dans leur ensemble.

Une feuille de notation est proposée aux responsables de suivi (Annexe 1-A), de même qu'un fichier de saisie permettant de calculer les notes globales pour la parcelle (Annexe 2).

C) PRELEVEMENT D'ISOLATS DE MILDIOU

L'Observatoire doit aussi nous conduire à recueillir des données sur l'évolution des populations de mildiou grâce à la collecte régulière d'isolats sur le dispositif. Par la suite, des tests seront menés en laboratoire pour évaluer la virulence et l'agressivité des populations.

Sur chaque site, les prélèvements sur la parcelle de cépage résistant doivent s'accompagner de prélèvements sur cépages sensibles à quelques kilomètres de distance.

- Prélèvements de feuilles, si possible réparties **aléatoirement** dans la parcelle
- Privilégier les feuilles jeunes et/ou les symptômes les plus frais possibles

Les feuilles de vigne doivent être isolées les unes des autres par des feuilles saines ou des feuilles de papier journal permettant de conserver une certaine humidité. Elles sont obligatoirement mises dans un sac plastique (type congélation ou autre). Il est possible de vaporiser un peu d'eau pour maintenir l'humidité, mais en faisant en sorte qu'il n'y ait pas d'excès d'eau pour ne pas faire pourrir les feuilles.

Identifier les sacs et inclure la fiche de renseignement ci-joint (annexe).

Prévoir le prélèvement en début de semaine (idéalement lundi, mardi) pour que nous puissions assurer la gestion des échantillons en fin de semaine. Essayer de faire l'envoi le plus rapidement possible après la collecte. Les échantillons doivent être conservés dans une glacière en attendant l'envoi. Adresser le colis à :

Laurent Deliere, Soizic Guimier
INRA UMR 1065 Save
Bât D2
Centre de Recherches de Bordeaux - Aquitaine
71 av E. Bourlaux
CS 20032 - 33882 Villenave d'Ornon Cedex

Merci d'envoyer au préalable un mail aux personnes suivantes afin de prévenir de l'envoi.

Laurent Deliere
Soizic Guimier

laurent.deliere@inra.fr
soizic.guimier@inra.fr

Tel : 05 57 12 26 10
Tel : 05 57 12 26 10

D) PRESSION PARASITAIRE LOCALE

Pour chaque bioagresseur, le responsable de suivi procède en fin de saison à une évaluation de la pression parasitaire locale du millésime "à dire d'expert" selon la grille ci-dessous, sur la base des parcelles témoins sensibles traitées et d'éventuelles parcelles sensibles non traitées existants dans la région.

Pression parasitaire	Témoin sensible non traités	Témoins sensibles traités
0 Nulle à très faible	Aucun dégât, symptômes sans conséquence	Pas de symptômes, aucun dégât
1 Faible à moyenne	Dégâts ponctuels, intensités faibles	Peu de symptômes, aucun dégât
2 Moyenne à Forte	Symptômes courants, intensités moyennes	Symptômes fréquents
3 Forte à très forte	Symptômes généralisés, dégâts parfois importants	Symptômes fréquents, dégâts possibles

Cette évaluation est complétée par l'équipe de l'Observatoire par des données météo et de modélisation via les outils mis en place par l'IFV.

Sur chaque parcelle de l'Observatoire, un point d'observation météorologique (POM) sera ainsi modélisé via EPIcure. Cette modélisation permet d'obtenir des données météo précises (température, pluviométrie, hygrométrie, durée de la pluie etc.), journalières ou horaires, sur la parcelle sans installation de matériel. Une fois ces données acquises, il est possible de les comparer avec d'autres stations (réelles ou virtuelles), avec des tendances sur plusieurs années sur des stations de référence, de comparer des millésimes entre eux selon plusieurs critères.

En fin de saison, ces données seront réinvesties dans le modèle Potentiel Système, permettant de simuler la pression parasitaire mildiou sur tout le millésime : état phénologique du mildiou, épisodes de l'itinéraire climatique favorables aux contaminations, types de contaminations etc. Ainsi, l'apparition de symptômes sur la parcelle pourra être reliée à des prévisions, d'intensités d'attaque notamment, telles qu'elles seraient observables sur une parcelle sensible. La modélisation permettra aussi d'acquérir des références sur oïdium et sur black-rot.

E) DEPERISSEMENTS DU VIGNOBLE

Compte tenu de l'importance que prend la problématique des dépérissements dans tous les vignobles, un suivi sera mis en place dans les parcelles du réseau OsCar, en cohérence avec le protocole national de l'Observatoire du vignoble qui est en construction. Cependant, étant donné l'âge de la quasi-totalité des parcelles intégrées dans le réseau (la plus ancienne a été plantée en 2011), ce suivi ne sera pas effectué en 2017.

3. ITINERAIRE TECHNIQUE

Les données de traitements phytosanitaires sont relevées en cours de campagne à intervalles réguliers par le responsable du suivi. Ces traitements seront à priori peu nombreux. Les autres données, concernant les opérations culturales, peuvent être relevées en fin de campagne uniquement, en veillant à garder une trace des interventions (dates notamment).

A) PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Pour chaque opération de traitement, les informations suivantes sont à renseigner :

Date	<i>Jour/mois</i>
Produit phyto	<i>Nom commercial et substances actives</i>
Dose	<i>En L ou kg/ha</i>
Cible	<i>Choix multiple : Mildiou, oïdium, black-rot, botrytis, tordeuses, cicadelles, acarions, excoriose, autre.</i>
RDD associée	<ul style="list-style-type: none">• <i>Déclenchement du traitement (choix multiple hiérarchisé) :</i><ul style="list-style-type: none">○ <i>Stade phénologique atteint</i>○ <i>Seuil de symptômes atteint</i>○ <i>Episode pluvieux prévu</i>○ <i>Forte pression parasitaire locale</i>○ <i>Fin de rémanence du traitement précédent</i>○ <i>Forte croissance depuis le dernier traitement</i>○ <i>Contrainte organisationnelle</i>○ <i>Conseil extérieur</i>○ <i>Autre (texte libre).</i>• <i>Choix de la dose (une seule réponse) :</i><ul style="list-style-type: none">○ <i>Avec un outil d'aide à la décision (OAD type Optidose)</i>○ <i>Avec un conseiller</i>○ <i>Réduction empirique</i>○ <i>Pleine dose « systématique »</i>• <i>Texte Libre</i>

B) OPERATIONS CULTURALES

Diverses opérations culturales peuvent influencer le microclimat et l'inoculum de pathogène. Il est intéressant de relever la réalisation de certaines actions, pouvant notamment avoir un rôle de prophylaxie.

Type d'entretien du sol	du	Sous rang	le	<i>Choix multiple :</i> <ul style="list-style-type: none">○ <i>Enherbement permanent</i>○ <i>Travail mécanisé seul</i>○ <i>Recours aux herbicides seul</i>
-------------------------	----	-----------	----	--

	<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Travail mécanisé + recours aux herbicides</i>
Dans l'Inter Rang	<p><i>Choix multiple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Enherbement permanent tous inter-rangs</i> ○ <i>Enherbement permanent 1 inter-rangs sur 2 + Travail mécanisé</i> ○ <i>Travail mécanisé tous les inter-rangs</i> ○ <i>Recours aux herbicides seuls tous les inter-rangs</i>
Date(s) épamprage	<i>Jour/mois</i>
Date du 1 ^{er} rognage	<i>Jour/mois</i>
Date(s) effeuillage	<i>Jour/mois</i>
Date et type action(s) prophylaxie supplémentaire(s)	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Jour/mois</i> ● <i>Type d'action (choix multiple) :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>suppression de l'inoculum primaire (ex : vrilles, feuilles mortes)</i> ○ <i>Suppression de l'inoculum secondaire (ex : organes touchés par la maladie)</i> ○ <i>Limitation de la vigueur</i> ○ <i>Ebourgeonnage</i> ○ <i>Autre (texte libre).</i>
Irrigation	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Quantité d'eau apportée</i>

CHAPITRE 5 : BILAN DE CAMPAGNE

Un ensemble de données sont relevées en fin de campagne par entretien avec le responsable d'exploitation et le responsable du suivi. Cet échange permet d'identifier d'éventuelles problématiques, des choix mis en place en cours de saison et des changements prévus. Le recueil des données se fait par une liste déroulante de choix pour la plupart des critères (champs) associée à du texte libre en complément.

Au-delà, un entretien doit permettre de recueillir des éléments concernant l'évolution dans les objectifs de production, la valorisation.

1. LA VENDANGE

Les informations concernant la vendange portent principalement sur des critères techniques. L'analyse de la qualité des vins ne constitue pas l'objectif central de cet observatoire qui n'a pas pour ambition d'évaluer et encore moins de comparer le potentiel œnologique des variétés. Seuls le titre alcoométrique probable (TAP) et l'acidité totale (AT) sont recueillis dans un premier temps. Ces données pourraient à terme être complétées par d'autres éléments et reliées à des itinéraires de vinification.

Date et type de récolte	<ul style="list-style-type: none">• <i>Jour/mois</i>• <i>Manuelle/mécanisée</i>
Rendement réel	<i>En t/ha ou en hL/ha</i>
TAP et AT à la récolte	<i>En %vol. et en gH₂SO₄/L</i>
Compacité grappes	<i>lâche, normale, compacte</i>
Aptitude récolte mécanisée	<i>1 Réglages aisés, très peu de débris et de pertes, décrochage facile</i>
	<i>2 Réglages nécessaires, peu de débris, décrochage correct</i>
	<i>3 Réglages longs et compliqués, débris importants, mauvais décrochage</i>
Respect de l'intégrité des baies à la récolte mécanique	<i>Oui / Non</i>
Niveau de satisfaction du viticulteur sur la récolte	<i>1 – Satisfait</i> <i>2- Moyennement satisfait</i> <i>3 – Non satisfait</i> <i>Raison : texte libre</i>

2. RETOUR D'EXPERIENCE SUR LA CONDUITE

Au-delà de quelques éléments de comportement agronomique standards (facilité de palissage, fragilité), un entretien avec le responsable d'exploitation permet de faire émerger d'éventuelles difficultés rencontrées dans l'établissement et la conduite d'un nouveau système : comparaison des temps de travaux, évolutions prévues pour la prochaine campagne etc.

Facilité de palissage	<ul style="list-style-type: none">• <i>Nombre de passages nécessaires</i>• <i>Port : dressé / intermédiaire / couché</i>
Fragilité	<ul style="list-style-type: none">• <i>Casse lors des travaux manuels</i>• <i>Casse lors des passages de machines</i>• <i>Sensibilité aux épisodes de vent et intempéries</i>
Texte libre	

CHAPITRE 6 : CALENDRIER ET RESPONSABILITES

Mois	Stade phéno	Observations	Retours conduite	Personne-ressource
Mars				
		<i>Diagnostic entrée dans le réseau – Chap.3</i>		<i>Responsable OsCaR</i>
Avril	<i>Débourrement</i>			
Mai	<i>Pré-floraison</i>	Protocole simplifié ou échantillonnage – Chap.4.2.		Responsable suivi
Juin	<i>Floraison</i>	Protocole simplifié ou échantillonnage – Chap.4.2.		Responsable suivi
	<i>Nouaison</i>			Responsable suivi et responsable OsCaR
Juillet	<i>Fermeture</i>	Notation par échantillonnage – Chap.4.2.		Responsable suivi
Août	<i>Véraison</i>	Protocole simplifié ou échantillonnage – Chap.4.2.		Responsable suivi
				Responsable suivi et responsable OsCaR
Sept.	<i>Récolte</i>	Notation par échantillonnage – Chap.4.2.		Responsable suivi
Octobre			Rendu des ITK et Bilan de campagne – Chap. 4 & 5	Responsable d'exploitation, de suivi et OsCaR

ANNEXES

ANNEXE 1 : FEUILLES DE NOTATION AU VIGNOBLE POUR LES DEUX PROTOCOLES DE SUIVI DES MALADIES ET RAVAGEURS.

- Fiche d'observation A : Protocole par échantillonnage
- Fiche d'observation B : Protocole simplifié et échelles de référence associées

ANNEXES 2 : FICHE DE RENSEIGNEMENT ISOLATS MILDIOU

ANNEXE 3 : CHARTE DES PARTENAIRES DU RESEAU OSCAR

Fiche d'observation **B** pour les parcelles du réseau de l'*Observatoire du déploiement des cépages résistants*

Parcelle :

Commune :

Date :

Stade phénologique (préciser l'échelle) :

Protocole : Observation le long d'un parcours de 100 ceps minimum. Noter d'après les grilles de référence la fréquence de ceps touchés sur feuilles et sur grappes, la fréquence d'organes touchés ainsi que l'intensité globale des symptômes. 3 fois dans l'année : préfloraison, floraison/nouaison, véraison

	Mildiou		Oïdium		Black-rot		Erinose		Anthracnose		Phylloxéra					
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	F	G	F	G	
Fréquence de ceps touchés																
Fréquence d'organes touchés																
Intensité																

Observations diverses :

Grilles de référence :

	Fréquence de ceps touchés	Fréquence d'organes touchés	Intensité globale des symptômes
Organe	4 - Présence généralisée (> 80%)	4 – Elevée (> 50%)	4 - Dégâts importants (≥ 10%)
	3 - Présence importante (50 - 80%)	3 – Moyenne (10 - 50%)	3 – Dégâts significatifs (5 - 10%)
	2 - Présence régulière (5 - 50%)	2 – Faible (1 - 10%)	2 - Facilement visibles (1 - 5%)
	1 - Rares (< 5%)	1 - Cas isolés (≤ 1%)	1 - Traces (< 1%)
	0 - Aucun	0 - Aucune	0 - Aucune

ANNEXE 2

Fiche de renseignement isolat Mildiou

Nom du préleveur :

Organisme :

Sur Parcelle OSCAR

Date prélèvement	
N° Parcelle OSCAR	
Remarque	

Sur Parcelles Cépage Sensible

	Parcelle 1	Parcelle 2	Parcelle 3
Date prélèvement			
Commune			
Cépage			
Coord. GPS			
Remarques			

ANNEXE 3 : CHARTE DES PARTENAIRES DU RESEAU OSCAR

ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation de l'Observatoire national du déploiement des cépages résistants s'engage à :

- Assurer le recueil, le stockage et le traitement des données en veillant à leur confidentialité et en les rendant anonymes lors de la diffusion sous forme de publications ;
- Assurer un appui, favoriser et faciliter les échanges entre responsables d'exploitations/viticulteurs, partenaires du suivi et chercheurs pour faire de OsCaR un dispositif partagé ;
- Réaliser un programme de communication et de démonstration au niveau national pour diffuser les résultats obtenus dans et au-delà du réseau.

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE DE SUIVI

En tant que partenaire de l'Observatoire national du déploiement des cépages résistants (OsCaR) le responsable du suivi s'engage à :

- Assurer l'observation et le suivi des parcelles engagées dans l'Observatoire ;
- Suivre le cadrage méthodologique et les protocoles définis par l'équipe d'animation ;
- Produire des données (y compris iconographiques) de qualité et les partager avec le réseau OsCaR.

ENGAGEMENT DU RESPONSABLE D'EXPLOITATION

En tant que partenaire de l'Observatoire national du déploiement des cépages résistants (OsCaR) le responsable d'exploitation s'engage à :

- Partager les informations techniques de l'exploitation jugées utiles par le comité de pilotage et permettre le libre accès à la parcelle concernée pour toutes les personnes impliquées dans le suivi de l'Observatoire ;
- Autoriser la valorisation des données qui seraient enregistrées (aucune donnée nominative ne sera diffusée)